

Huppé de Soultz

Origine

France (IdS). Créé au début des années 1800. Originaire du Nord du Bas-Rhin, plus particulièrement de Soultz sous Forêts et de ses environs.

Aspect général

Pigeon fier et élégant, la longueur mesurée de la pointe du bec à l'extrémité de la queue est d'environ 42 cm. Le corps est robuste, bien proportionné. Dans sa présentation naturelle, ce dernier doit faire un angle de 30° avec le sol. La couleur bien spécifique est de tonalité pastel dans toutes les variétés. Masse de 600 g à 750 g.

Caractères raciaux

Tête grande et longue. Vue de haut, elle doit former un triangle dont le bec serait le sommet, avec comme base la coquille. Le front est haut et arrondi. Le dessus de la tête s'aplatit vers la coquille.

Bec de longueur moyenne et grêle. De couleur noire chez les bleus, corne foncé chez les rouges cendrés, corne chez les jaunes cendrés. Les morilles sont petites, blanches et poudrées.

Coquille large, arrondie, bien serrée et se terminant par une rosette de chaque côté de la tête. Le centre de ces rosettes doit se trouver sur la ligne naso-oculaire. La coquille dépasse la tête d'environ 12 mm. Légèrement incurvée, elle affine l'ensemble. Les plumes de la nuque, bien fermées, soutiennent celles de la coquille. Il n'y a pas de séparation à la base de la coquille.

vifs. L'iris est unicolore soit orange, soit rouge vif soit brun rouge. L'œil de coq rouge au pourtour jaune orangé en bordure de la pupille est toléré, mais forme l'extrême limite pour le bleu et le rouge cendré.

Paupières fines, de couleur gris bleu plus ou moins clair selon les variétés.

Cou fort à l'attache, de longueur moyenne, s'élargit vers les épaules. Les mâles ont tendance à bouler légèrement.

Poitrine large, bien pleine et arrondie.

Dos rectiligne et incliné vers l'arrière, large aux épaules, s'amincissant vers le croupion. Il doit être bien recouvert par les ailes et les plumes de couverture.

Ailes se rencontrent sans se croiser sur la queue. Le bouclier est bien développé et bombé. Envergure d'environ 80 cm.

Queue bien serrée et formant une ligne continue avec celle du dos, dépassant les ailes d'environ 2 cm sans toucher le sol.

Pattes de longueur moyenne, bien dégagées et fortes afin d'assurer un bon aplomb. Les tarses et les doigts sont rouges et nus, les ongles en harmonie avec le bec.

Plumage Bien fourni et serré.

Variétés

Bleu, rouge cendré, jaune cendré sans barres, barré ou écaillé.

Couleur et dessin

Bleu : Le manteau est bleu pastel, spécifique à la race. La femelle peut être légèrement plus pigmentée. La tête, le cou avec ses reflets verts et la poitrine sont d'un bleu plus foncé qui devient progressivement plus clair dans le dessous du corps. Un léger reflet rougeâtre sur la poitrine du bleu écaillé noir est toléré. Les plumes du vol et la barre caudale sont gris foncé. Le dos est blanc. La queue est d'un bleu plus intense. Les bordures des rectrices extérieures doivent être blanches.

Rouge cendré : le manteau est cendré pastel. La tête, le cou avec ses reflets verts et la poitrine sont plus pigmentés, cette couleur devient progressivement plus claire dans le dessous du corps.

Jaune cendré : le manteau est crème pastel. La tête, le cou et la poitrine sont plus pigmentés, cette couleur devient progressivement plus claire dans le dessous du corps.

Toutes les couleurs existent avec le dessin sans barres, ou barré ou écaillé.

Sans barres : la couleur du manteau est homogène.

Barré : les deux barres sont régulières, bien nettes. Elles sont noires chez les bleus, brun rouge chez les rouges cendrés et ocre jaune chez les jaunes cendrés.

Ecaillé : dessin régulier des barres et de l'écaillage. en noir chez le bleu, brun rouge chez le rouge cendré et ocre jaune chez le jaune cendré.

Défauts graves

Sujet grossier, manquant d'élégance, trop long, étriqué ; tenue horizontale ; front fuyant ou pincé ; coquille de travers, basse, couchée ; raie entre la coquille et la nuque ; cou trop fin ou cou de cygne ; boule trop développée chez le mâle ; absence de reflet vert sur le cou des bleus et des rouge cendré ; trace de rouille sur le cou et la poitrine des bleus sans barres ou barrés ; trace de rouille sur les barres ou l'écaillage des bleus ; couleur du manteau trop foncée, nuageuse, poivrée ; barres irrégulières ou trop délavées ; mauvais écaillage ; rectrices et rémiges trop claires chez les bleus.

Défauts éliminatoires spécifiques

Présence de boule chez la femelle ; absence de rosettes après prise en main ; iris jaune ou verdâtre ; dessous blanc

Jugement

Aspect général ; forme et tenue ; coquille et tête ; couleur et dessin ; yeux.

Bague 9 mm

Echelle de valeur

Taille, forme, tenue, cou.	30
Coquille, rosettes, tête, bec	20
Couleur du manteau	10
Couleur de la tête, cou et poitrine	10
Yeux, paupières.....	10
Dos, pattes.....	10
Queue, ailes.....	10
Total.....	100